

7 conseillers municipaux sont présents (1 pouvoir a été remis).

Nicolas Philis est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour est consacré aux différentes délibérations et aux questions diverses.

Mairie : 03.83.25.42.12
mairie.allamps@orange.fr



Dans ce numéro

Les délibérations du 20/01/2020

Les événements à venir

Informations diverses

Délibérations

1. Avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Depuis 2016, la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois travaille sur l'élaboration du PLUi. Suite à la loi ALUR et à l'approbation du SCOT, la CC a travaillé avec les communes afin de dresser un état des lieux des documents d'urbanisme communaux et a pris la compétence urbanisme. Après différentes étapes, il convient aujourd'hui de donner un avis sur le projet d'arrêt du PLUi. Le conseil municipal, après avoir examiné les documents concernant la commune, a émis un avis favorable sur ce projet.

2. Aménagement de l'ancienne mairie et de l'ancienne école maternelle – contrat de maîtrise d'œuvre

Le conseil a décidé de lancer une consultation afin de transformer les bâtiments communaux (ex-mairie et ex-maternelle) en logements. Un seul architecte a répondu. Le conseil autorise le maire à signer avec M. Cédric Héry un contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant de 24.900 € HT.

3. Aménagement de l'ancienne mairie et de l'ancienne école maternelle – demande de subvention

Dans le cadre de la transformation de l'ancienne mairie et de l'ancienne école maternelle en logements communaux, le conseil municipal sollicite une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Les travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 40 % maximum ; les travaux prévus à l'ancienne maternelle sont estimés à 254.908 € HT soit une subvention possible de 101.963 € ; ceux de l'ancienne mairie sont estimés à 165.081 € HT soit une subvention possible de 66.032 €. D'autres aides vont être sollicitées.

4. Site Natura 2000

Une convention financière avait été signée entre l'Etat et la commune en 2016 pour une durée de 3 ans. Il a été décidé de la renouveler pour la mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation autour du site Natura 2000.

5. Certification de gestion forestière durable PEFC

La commune s'est engagée au système PEFC Lorraine concernant la gestion forestière depuis de nombreuses années. L'engagement est arrivé à son terme et le conseil a accepté de le renouveler pour une nouvelle période de 5 ans.

6. ONF – Travaux d'abattage

Des travaux d'abattage – débardage vont être entrepris dans les parcelles 4, 7, 15, 17, 18 et 23. Le conseil autorise le maire à signer le contrat avec l'entreprise retenue pour un montant de 11 €/m³ sauf pour la parcelle 23 fixée à 13 €/m³.

7. Embauche d'un adjoint technique contractuel

L'employé communal, actuellement en poste, a présenté sa démission afin d'être affecté à temps complet dans une autre collectivité. Le conseil a décidé d'embaucher un nouvel agent mais à contrat à durée déterminée de 3 mois pour l'instant.

8. Paiement de factures d'investissement avant vote du budget primitif

Afin de régler des factures d'investissement avant le vote du budget, les conseillers ont autorisé le maire à liquider et mandater les dépenses relatives au remplacement de l'appareil de tintement de la sonnerie des cloches de l'Eglise d'une part et à la pose de potelets sur le trottoir devant le parvis de l'Eglise.

Informations diverses

- **Nouvel employé communal** : Jean-Philippe Galarme est embauché à compter du 3 février prochain afin de remplacer Stéphane Hill qui quittera la commune à la fin du mois de février.
- **Affouages** : les personnes intéressées pour faire du bois de chauffage peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 18 février 2020 inclus.
- **Poubelles du cimetière** : le tri se fait également dans ces conteneurs ; l'un reçoit tout ce qui est uniquement en plastique, l'autre ce qui est en terre cuite... Le compost est à côté. Merci de prendre le temps de trier vos pots de fleurs/plantes lorsque vous les jetez.
- **Objet perdu** : un vélo a été trouvé à l'intérieur de l'Eglise ! A réclamer en mairie.

Événements à venir

- **Bien manger pour bien grandir** : Ateliers nutrition santé petite enfance (gratuit) ; cette action concerne l'alimentation des petits (0/3 ans) et s'adresse à leurs parents. Ces ateliers d'une durée de 1 h 30 auront lieu à Blénod-les-Toul (13/2-12/3-9/4) ou Favières (27/2-26/3-23/4) à partir de 19 h 30 et sont animés par une diététicienne. Inscriptions auprès de l'association Familles Rurales de Colombey au 03.83.52.06.49.
- **Le dis non aux addictions** : Soirée échange à destination des parents et des ados (avec 2 professionnels spécialistes de l'adolescence et de la prévention des conduites addictives) le 4 février prochain à 20 h à la salle des mariages de la mairie de Colombey-les-Belles.
- **Elections municipales** : la date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au 7 février prochain. L'inscription peut se faire auprès du secrétariat de mairie ou sur le site <https://www.service-public.fr>.
Le 1^{er} tour des élections a lieu le 15 mars prochain – 15 conseillers doivent être élus. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie. Les candidatures doivent être déposées en sous-préfecture de Toul jusqu'au 27 février prochain, dernier délai. A l'issue du 1^{er} tour, si le nombre de conseillers élus est incomplet, un second tour aura lieu le dimanche 22 mars 2020.
- **Juin – Allamps en fête** : Concours Pétanque (7/6), 65 ans de la MJC (13/6), fête des pompiers (27/6) ; plus d'informations lors des prochains bulletins municipaux.